

Les lycéens en formation de Bac Pro, BMA ou CAP peuvent effectuer une partie de leur PFMP en Europe dans le cadre d'une Mobilité Erasmus (4 à 6 semaines). L'obtention d'une bourse de mobilité est soumise à la validation du Comité de Pilotage de l'Etablissement qui évalue les demandes et les sélectionne.

OBJECTIF D'UNE MOBILITÉ ERASMUS+

Observer et mettre en œuvre d'autres méthodes de travail,
S'ouvrir à une culture différente, faire l'expérience de la citoyenneté européenne,
Mettre en pratique une langue étrangère,

MONTANT DES BOURSES EUROPÉENNES

Il est calculé en fonction de l'éloignement et du coût de la vie dans le pays d'accueil (1000 à 1600 € selon la durée du stage). Le versement de la bourse est soumis à la restitution d'un certain nombre de documents en fin de mobilité (Justificatifs de transport et d'hébergement, test de langue, rapport du participant en ligne).

A titre d'exemple l'aide au transport est la suivante

Entre 100 et 499 km :	180 € par participant
Entre 500 et 1999 km :	275 € par participant
Entre 2000 et 2999 km :	360 € par participant
Entre 3000 et 3999 km :	530 € par participant

Nota Bene : le calcul des distances s'entend au sens de la **distance à vol d'oiseau** entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. **Seul l'aller est pris en compte** dans le calcul de la distance. **Néanmoins, le montant affiché** tient compte de **l'aller et du retour**

A titre d'exemple l'aide journalière est la suivante

	Pays de destination	Mobilité des apprenants Taux journalier	
		1 à 14 jours	15 à 360 jours
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni*, Suède.	58 EUR	40 EUR
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Pays-Bas, Portugal.	50 EUR	35 EUR
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie.	43 EUR	30 EUR

LIEUX DE STAGE A L'ETRANGER :

La mobilité peut s'effectuer dans une école partenaire du Lycée Professionnel de Revel ou dans une entreprise. Même si L'équipe du Lycée peut proposer certains lieux de stage, elle encourage vivement les élèves à rechercher des lieux de stage et d'hébergement eux même en fonction de leurs souhaits.

SOUTIEN LINGUISTIQUE

Le soutien linguistique ne concerne que les **mobilités d'apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels d'une durée supérieure ou égale à 19 jours d'activité à l'étranger (hors jours de voyage)**.

En fonction des situations, le **soutien linguistique peut potentiellement prendre différentes formes : accès à la plateforme OLS ou EU Academy et/ou forfait de 150€.**

MOBILITÉS DEJA EFFECTUEES :

Depuis le début des différents programmes Erasmus, plusieurs dizaines d'élèves du Lycée Professionnel de Revel ont pu effectuer une mobilité en Europe, soit sur un lieu de stage proposé par le Lycée, soit à la suite de leurs propres démarches dans les pays européens suivants : **Danemark, Estonie, Royaume-Uni, Espagne, Irlande, Norvège, Allemagne, Belgique, Hongrie, République Tchèque, Suède.**

PROCÉDURE

Quand ?

L'élève et sa famille prennent contact avec le PP, au second semestre de l'année scolaire, pour réaliser une PFMP Erasmus pour l'année suivante. (Ex : en fin de 1ere bac pro pour une PFMP Erasmus en Terminale bac pro).

La durée du Séjour à l'étranger doit être de 4 à 6 semaines, et sur le temps de la PFMP définie par l'établissement. Ce séjour peut être dans un établissement professionnel du même champ de qualification ou dans une entreprise.

Comment ?

L'élève doit remplir une demande de participation (disponible en ligne sur le site ENT de l'établissement) et joindre les pièces demandées . Un test d'anglais est organisé sur la plateforme ERASMUS. Le Comité de Pilotage de l'Etablissement évalue les demandes des élèves et de leur famille (sur la base de la motivation, de l'autonomie, des résultats de l'année et de la lettre de motivation et du CV) et au regard du nombre de bourses dont l'établissement dispose.

Si le comité sélectionne et approuve la demande, l'élève et sa famille reçoivent un Kit de Mobilité à remplir. Un référent peut accompagner la famille pour sa constitution.

Où ?

L'élève peut trouver par lui-même ou en consultant la base de données de l'établissement. Le lieu de PFMP doit être obligatoirement sur un des pays défini par l'Etablissement.

L'élève doit trouver par lui-même le lieu d'hébergement, et s'organiser pour être autonome (transport sur place, alimentation, papiers d'identité à jour, assurance...). Parfois des organismes peuvent faire les intermédiaires pour les démarches.

Et au niveau Financier ?

Lorsque le dossier de bourse a été complété, l'élève reçoit 80% de la bourse dont il peut bénéficier avant son départ. Il peut ainsi payer le transport et une partie de l'hébergement en avance. Il recevra les 20% restant au retour sur pièces justificatives.

Attention : l'élève devra dans tous les cas fournir la totalité des pièces justificatives ; dans le cas contraire, l'agence ERASMUS pourra demander un remboursement total de la bourse, si ces pièces ne sont pas fournies.

Au retour ?

L'élève doit faire un retour sous format vidéo ou papier en partageant son expérience. Comment il s'est préparé, comment cela s'est passé sur place (restauration, hébergement, culture, entreprise...), les difficultés, ce qu'il a préféré, ses conseils...

